

UNAFAM
UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES
MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES

Association Reconnue d'Utilité Publique

12 villa Compoint
75017 PARIS

SIREN : 784 363 483
APE : 8899B

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

UNAFAM
UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES
MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES

Association Reconnue d'Utilité Publique

12 villa Compoint
75017 PARIS

SIREN : 784 363 483

APE : 8899B

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

Aux membres de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association UNAFAM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources et du compte de résultat par origine et destination décrites en annexe de la note 7 de l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2018-06 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier de la trésorière et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Jégard Créatis

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 15 juin 2022

Le Commissaire aux Comptes
CABINET JÉGARD PARIS
Représenté par,

François JEGARD
Associé

Jégard Créatis



COMPTES ANNUELS

UNAFAM - 12 villa Compoint, 75017 Paris

BILAN GENERAL SIEGE - DELEGATIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES 2021

En Euros

BILAN ACTIF	31/12/2021			31/12/2020	BILAN PASSIF	31/12/2021	31/12/2020
	Brut	Amort.	Net	Net			
Logiciels Siège	193 222	152 439	40 783	79 450	Fonds Propres / Fonds Associatifs sans droit de reprise		
Logiciels Délégations	22 733	15 722	7 011	7 809	Fonds Propres statutaires	3 440 103	3 513 335
Avances et acomptes			0	0			
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	215 955	168 161	47 794	87 259	Report à nouveau	2 479 148	2 140 207
Terrains	621 649		621 649	621 649	Résultat de l'Exercice	428 643	338 940
Constructions Bagneux	1 326 681	1 326 681	0	0			
Local Metz	7 622	7 622	0	0			
Siège Paris	1 026 859	628 096	398 763	419 300	<i>Situation Nette (sous -total)</i>	<i>6 347 894</i>	<i>5 992 482</i>
Siège Paris Annexe	167 694	77 605	90 089	94 281	Subventions d'investissement		
Appartement Hauts-de-Seine	125 000	42 578	82 422	85 547			
Installations et agencements Siège	133 068	106 256	26 812	35 184	TOTAL DES FONDS PROPRES	6 347 894	5 992 482
Installations et agencements Délégations	90 645	60 346	30 299	34 822	Fonds Reportés		491 116
Matériel de Bureau Siège	10 239	8 155	2 084	2 497	Fonds dédiés Siège	1 601 418	1 319 303
Matériel de Bureau Délégations	41 284	39 189	2 095	2 659	Fonds dédiés Délégations	1 033 312	958 779
Matériel Informatique Siège	169 736	144 540	25 196	26 534	TOTAL DES FONDS REPORTEES ET DEBIES	2 634 730	2 769 198
Matériel Informatique Délégations	200 750	162 575	38 175	29 154	Provisions pour risques et charges Siège	59 504	52 137
Mobilier Siège	52 785	39 003	13 782	0	Provisions pour risques et charges Délégations	31 364	29 069
Mobilier Délégations	50 311	44 003	6 308	4 290	TOTAL DES PROVISIONS	90 868	81 206
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 024 323	2 686 649	1 337 674	1 355 917	TOTAL DES DETTES FINANCIERES		
Dépôts et Cautionnements Siège	289		289	289	Fournisseurs et comptes rattachés Siège	113 946	73 189
Dépôts et Cautionnements Délégations	15 989		15 989	13 112	Fournisseurs et omcptes rattachés Délégations	29 279	33 969
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	16 278		16 278	13 401	Dettes sociales et fiscales Siège	276 574	219 376
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	4 256 556	2 854 810	1 401 746	1 456 577	Dettes sociales et fiscales Délégations		1 886
Stocks et en-cours	28 405		28 405	24 868	Autres dettes Siège	3 181	102 151
Acomptes Fournisseurs Siège	11 336		11 336	5 502	Autres dettes Délégations	70 521	50 043
Acomptes Fournisseurs Délégations	2 000		2 000	9 545	TOTAL DES AUTRES DETTES	493 501	480 614
Créances reçues par legs ou donation	10 500		10 500	10 500	Produits constatés d'avance Siège	2 088 354	2 797 590
Créances diverses Siège	173 778		173 778	46 368	Produits constatés d'avance Délégations	1 427 170	431 700
Créances diverses Délégations	121		121	53	TOTAL DETTES	4 009 025	3 709 904
Subventions à recevoir Siège	1 927 593		1 927 593	3 056 174	TOTAL GENERAL	13 082 517	12 552 790
Subventions à recevoir Délégations	1 549 607		1 549 607	512 851			
Produits à recevoir Siège	297 379		297 379	63 352			
Produits à recevoir Délégations	22 453		22 453	20 255			
TOTAL DES CREANCES	3 994 767		3 994 767	3 724 600			
Valeurs mobilières Siège	38 323		38 323	38 323			
Valeurs mobilières Délégations			0	14 061			
Disponibilités Siège	3 980 531		3 980 531	4 051 304			
Disponibilités Délégations	3 585 226		3 585 226	3 195 870			
Charges constatées d'avance Siège	47 445		47 445	42 614			
Charges constatées d'avance Délégations	6 074		6 074	4 573			
TOTAL ACTIF CIRCULANT	11 680 771	0	11 680 771	11 096 213			
TOTAL GENERAL	15 937 327	2 854 810	13 082 517	12 552 790			

UNAFAM - 12 villa Compoin, 75017 Paris

COMPTE DE RESULTAT SIEGE DELEGATIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES 2021						
En Euros						
		Résultat 2021			Résultat 2020	
		Siège	Délégations	Retraitement	Résultat Cumulé	Résultat
Produits d'exploitation						
Cotisations		1 048 982	261 543	-261 543	1 048 982	999 534
Ventes de biens et services						
	<i>Ventes Biens</i>	24 523	19 153		43 676	22 635
	<i>Ventes Services</i>	317 547	0	-51 586	265 961	134 945
Produits de tiers financeurs						
	<i>Concours Publics-Subv Exploitation</i>					
	74 Subventions DGS + DGCS	192 000			192 000	189 498
	74 Subvention CNSA	842 576	165 104	-165 104	842 576	602 740
	74 Suvention ARS	693 724	1 270 894	-285 898	1 678 720	1 499 166
	74 Autres Subventions	25 500	592 553		618 053	650 239
	<i>Ressources Générosité duPublic</i>					
	75 Mécenat	95 000			95 000	63 000
	75 Dons reçus	229 788	101 219	-73 687	257 320	222 696
	75 Assurances Vie	29 924			29 924	123 058
	75 Legs ou Donation	255 927			255 927	524 882
	75 Dons = non rbt frais	165 005			165 005	120 740
	<i>Contributions financières</i>	104 859	124 258		229 117	175 636
Reprise sur amortissements, provisions et transferts de charge		2 305	2 768		5 073	30 756
Utilisation des fonds dédiés		313 133	269 065		582 198	517 404
Autres produits		814	83 222		84 036	85 342
	75 Aide Siège aux Régions		83 000	-83 000	0	0
	75 Reversement entre Siège-Dpt-Région	27 842	65 351	-93 193	0	0
	TOTAL	4 369 449	3 038 130	(1 014 011)	6 393 568	5 962 271
Charges d'exploitation						
	60 Achats	91 681	100 015	-3 784	187 912	158 388
	60 Variation de stocks	(3 537)	0		(3 537)	(24 868)
	61 Services Extérieurs	534 909	315 374	-47 802	802 481	746 344
	62 Autres services extérieurs	1 045 694	1 078 572		2 124 266	1 709 221
	62 Dons = non rbt frais	165 005			165 005	120 740
	65 Aides Financières	72 571	15 180		87 751	270 617
	65 Aides Financières -Siege-Délégations	591 971	370 454	-962 425	0	0
	63 Impôts, taxes et versements assimilés	145 734	2 391		148 125	121 479
	64 Charges de personnel	1 451 925	429 777		1 881 702	1 529 982
	68 Dotations aux amortissements	97 272	30 656		127 928	118 003
	68 Dotations aux provisions	9 673	5 062		14 735	5 970
	68 Report en fonds dédiés	30 900	343 598		374 498	816 942
	65 Autres charges de gestion courante	39 954	18 114		58 068	55 924
	TOTAL	4 273 752	2 709 193	(1 014 011)	5 968 934	5 628 742
RESULTAT D'EXPLOITATION		95 697	328 937	0	424 634	333 529

		Résultat 2021				Résultat 2020
		Siège	Délégations	Retraitement	Résultat Cumulé	Résultat
Produits financiers						
76	Produits financiers	3 603	406		4 009	4 861
	TOTAL	3 603	406	0	4 009	4 861
Charges financières						
66	Charges financières				0	0
	TOTAL	0	0	0	0	0
	RESULTAT FINANCIER	3 603	406	0	4 009	4 861
	RESULTAT COURANT	99 300	329 343	0	428 643	338 390
Produits exceptionnels						
77	Produits exceptionnels				0	550
78	Reprises sur provisions				0	0
	TOTAL	0	0	0	0	550
Charges exceptionnelles						
67	Charges exceptionnelles				0	0
68	Dotations aux provisions				0	0
	TOTAL	0	0	0	0	0
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	0	0	0	550
TOTAL DES PRODUITS		4 373 052	3 038 536	(1 014 011)	6 397 577	5 967 682
TOTAL DES CHARGES		4 273 752	2 709 193	(1 014 011)	5 968 934	5 628 742
RESULTAT		99 300	329 343	0	428 643	338 940

	Contributions Volontaires en nature					
870	Dons en nature					
871	Prestations en nature	144 112	4 240		148 352	115 684
875	Bénévolat	596 902	9 351 204		9 948 106	9 583 302
	Total	741 014	9 355 444		10 096 458	9 698 986
	Charges des contributions volontaires					
860	Secours en nature					
861	Mises à dispo gratuite		4 240		4 240	2 793
862	Prestations en nature	144 112			144 112	112 891
864	Personnel bénévole	596 902	9 351 204		9 948 106	9 583 302
	Total	741 014	9 355 444		10 096 458	9 698 986

UNAFAM

SIRET : 784 363 483 00040

Code APE : 8899B

12 VILLA COMPOINT

75017 - PARIS

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2021

au 31/12/2021

1 PRÉAMBULE

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, sont caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan	13 082 517€
- Total du compte de résultat	
o Charges	5 968 934€
o Produits	6 397 577€
- Résultat de l'exercice Excédent	428 643€

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'association.

2 PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ ET DE SES ACTIVITÉS

2.1 *Présentation de l'entité*

L'Unafam est une association créée en 1963 et reconnue d'utilité publique qui accueille, écoute, soutient, forme, informe et accompagne dans la durée les familles et amis de personnes vivant avec des troubles psychiques.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses missions sociales, notamment pour la défense des usagers et la déstigmatisation, l'Unafam travaille avec les associations de patients et noue des partenariats avec les associations nationales ou locales dans le domaine de la santé mentale et des handicaps.

L'Unafam se mobilise pour faire changer le regard sur les personnes malades et leur entourage à travers des actions de déstigmatisation, de sensibilisation ou de formation externe.

Ses missions sociales s'articulent autour de quatre axes :

- 1-Soutien des familles par l'écoute, l'accueil et l'information
- 2-Soutien des familles par la formation et l'entraide
- 3-Déstigmatisation et défense des intérêts communs
- 4-Recherche et innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement

2.2 *Faits significatifs*

Une situation financière consolidée malgré les à-coups dus à la crise sanitaire

L'année a vu la reprise de nos activités en présentiel après le coup d'arrêt lié au contexte sanitaire en 2020. Nos activités de formations, d'accueils, groupes de paroles...ont pu se dérouler globalement selon leur format habituel avec aussi des formats distanciels pour s'adapter aux contraintes sanitaires qui ont jalonné l'année. Le nombre de familles accueillies est même en légère progression.

Le compte de résultat 2021

L'Unafam présente un résultat positif de 428 643 €

Les ressources

Les produits s'établissent à 6 398 K€, en hausse de 7% cette année. Nos ressources proviennent à 52% de subventions publiques.

Au plan national, nous sommes soutenus principalement par la **Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA)**, le **Ministère de la Santé (DGS)**, la **Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS)**.

Ces soutiens financiers nous permettent de diversifier nos actions de formation, de les adapter pour des formats à distance lorsque nécessaire, et de renforcer nos outils d'information auprès des familles. C'est aussi grâce à ces financements publics que nous pouvons maintenir nos services nationaux d'écoute et d'accompagnement spécialisé.

En Région, les subventions les plus importantes proviennent des **Agences Régionales de Santé (ARS)** qui accompagnent de plus en plus nos Délégations dans leurs actions auprès des proches aidants (groupes de parole, accueil, échanges de bonnes pratiques, informations et colloques, etc..). De nombreuses collectivités locales et organismes locaux viennent compléter ces financements.

Le montant des adhésions 2021 est en hausse près de 5%, un bon résultat dans le contexte que nous vivons, notamment après le léger fléchissement des adhésions que nous avons connu en 2020 comme beaucoup d'autres associations. Nous dépassons à nouveau la barre des 15 000 adhésions mais nous n'atteignons pas encore le niveau de 2019. Par la mobilisation de tous, nous espérons continuer à progresser.

Les adhésions représentent 16% du financement de nos missions. Les **dons**, eux, sont en hausse de 15%. Nous tenons ici à remercier chaleureusement l'ensemble de nos donateurs pour leur fidélité.

Les charges

Les charges de l'association s'établissent cette année à **5 969 K€**. Une hausse de 6% qui s'explique notamment par le fait que les actions en présentiel ont repris cette année.

Le renforcement des **moyens humains professionnels** pour appuyer le travail des bénévoles en délégation s'est poursuivi dans la limite des financements publics régionaux que nous avons pu solliciter pour ce faire.

Au-delà du travail autour du Baromètre qui s'installe désormais dans le paysage, nous nous sommes fortement mobilisés pour mettre en avant nos 10 priorités dans la perspective des présidentielles 2022, avec notre prestataire l'Agence de communication Proches.

Cette année notre association a également soutenu un programme de sensibilisation pour lutter contre l'anxiété et la dépression chez les jeunes – Brave Together – afin de les aider à repérer les signes, oser en parler et trouver l'aide.

Nous avons poursuivi notre soutien à des projets de recherche grâce à des provisions dédiées.

L'engagement des bénévoles de l'Unafam est au cœur du modèle économique de l'association, il est valorisé à près de 10 millions d'euros cette année. Sans eux nous n'aurions pas les moyens suffisants pour mener nos missions auprès des familles qui en ont besoin sur l'ensemble du territoire. Je les remercie pour cet engagement fidèle et si précieux pour la bonne marche de notre association. Merci en particulier aux trésoriers locaux qui œuvrent avec vigilance au bon fonctionnement financier des Délégations. Nous avons travaillé cette année 2021 à la rédaction d'un guide des trésoriers qui devraient aider ceux qui débutent dans cette fonction.

Le bilan

Le total du bilan (**13 083 K€**) est en progression. Cette dernière provient principalement de nouveaux engagements pluriannuels des ARS en soutien à nos actions dans les territoires. Ils sont inscrits en « produits constatés d'avance » et en subventions à recevoir pour les années non encore échues.

Notre association n'est pas endettée.

L'association a consolidé sa situation financière tout en poursuivant le développement de ses activités auprès des familles grâce **au soutien renouvelé de nos partenaires publics et privés**. Je tiens ici à les en remercier au nom de toutes les familles que nous soutenons.

Un grand merci également, au nom du Conseil d'Administration, à l'ensemble des **équipes de professionnels et de bénévoles** qui ont œuvré pour l'atteinte de ces bons résultats.

Très cordialement,

Danièle LOUBIER, Trésorière

3 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

3.1 Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement 2014-03 et suivants de l'Autorité des Normes Comptables en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes¹ :

- du règlement ANC n°2018-06 relatif aux personnes morales de droit privé à but non lucratif tenus d'établir des comptes annuels ;

3.2 Changements de méthodes comptables

Néant

3.3 Principales méthodes utilisées

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

3.3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire leur prix d'achat augmenté des frais accessoires et après déduction des escomptes de règlement, ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire selon les durées suivantes :

Logiciels informatiques de 1 à 3 ans	de 1 à 3 ans
Constructions de 20 à 50 ans	de 20 à 50 ans
Agencements, aménagements et installations de 5 à 10 ans	de 5 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique de 1 à 10 ans	de 1 à 10 ans
Mobilier de 1 à 10 ans	de 1 à 10 ans

3.3.2 Immobilisations financières

Les immobilisations financières ne concernent que des dépôts de garantie pour des loyers

3.3.3 Stocks

Les différentes catégories de stocks ont été valorisées au 31 décembre N d'après la méthode du Premier Entré Premier Sorti (PEPS). La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire du stock est inférieure à sa valeur comptable

3.3.4 Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

3.3.5 Valeurs mobilières de placement (VMP)

Elles sont valorisées à leur coût d'acquisition. Un tableau détaille les plus et moins-values latentes par nature de VMP. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées et les moins-values latentes viennent déprécier la valeur brute du placement financier.

3.3.6 Indemnités de fin de carrière

Les indemnités de fin de carrière (IFC) sont comptabilisées en provision pour 35 655 €

La provision pour IFC est évaluée selon les hypothèses suivantes :

- *Age de départ en retraite : 65 ans pour les cadres et 64 ans pour les employés*
- *Ancienneté minimum : 10 ans*
- *Table de mortalité : T68 Insee 2019*
- *Taux de progression des salaires : 2 %*
- *Taux d'actualisation : 1%*
- *Taux de charges sociales retenu : 58 %*

4 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

4.1 Actif

4.1.1 Tableau des immobilisations

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS				
	Valeur Brute des Immo. en début d'exercice 2021	Augmentations 2021	Diminutions 2021	Valeur brute des Immo. en fin d'exercice 2021
I. Immobilisations incorporelles				
Logiciels	217 299	4 185	5 529	215 955
Immob. Incorp. En cours	-			-
TOTAL I	217 299	4 185	5 529	215 955
II. Immobilisations corporelles				
Terrains	621 649			621 649
Constructions sur sol d'autrui	2 653 856			2 653 856
Installations et aménagements	240 914		17 201	223 713
Matériel de bureau, informatique, mobilier	545 426	66 330	86 651	525 105
TOTAL II	4 061 845	66 330	103 852	4 024 323
III. Immobilisations financières				
Autres Titres immobilisés	-			-
Prêts et autres immobilisations financières	13 400	5 906	3 028	16 278
TOTAL III	13 400	5 906	3 028	16 278
TOTAL GENERAL	4 292 544	76 421	112 409	4 256 556

4.1.2 Tableau des amortissements

	Amortissements Situations et mouvements de l'exercice 2021			
	Début exercice 2021	Dotations exercice 2021	Eléments sortis reprises 2021	Fin exercice 2021
Logiciels	130 040	43 650	5 529	168 161
Immobilisations Incorporelles	130 040	43 650	5 529	168 161
Terrains				
Constructions sur sol d'autrui	2 054 728	27 854		2 082 582
Installations générales, agencements constructions				
Installations générales, agencements divers	170 908	12 895	17 201	166 602
Matériel de bureau, informatique, mobilier	480 291	44 166	86 992	437 465
Immobilisations Corporelles	2 705 927	84 915	104 193	2 686 649
TOTAL GENERAL	2 835 967	128 565	109 722	2 854 810

4.1.3 Etat des créances

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Autres Immobilisations Financières	16 278		16 278
Acomptes Fournisseurs	13 336	13 336	
Autres créances	184 399	184 399	
Subventions à recevoir Siège	1 927 593	1 716 593	211 000
Subvention à recevoir Délégations	1 549 607	756 407	793 200
Produits à recevoir	319 832	109 832	210 000
Charges Constatées d'avance	53 519	53 519	
TOTAL GENERAL	4 064 564	2 834 086	1 230 478

4.1.4 Détail des produits à recevoir

ETAT DES PRODUITS A RECEVOIR	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Subventions à recevoir Siège			
- ARS IDF	365 000	365 000	
- ARS Ile deFrance FIR	112 000	56 000	56 000
- CNSA	1 103 593	1 103 593	
- DGS	310 000	155 000	155 000
- DGCS	37 000	37 000	
Subvention à recevoir Délégations			
- ARS	1 502 890	709 690	793 200
- Autres	46 717	46 717	
Produits à recevoir divers	319 832	109 832	210 000
TOTAL GENERAL	3 797 032	2 582 832	1 214 200

4.1.5 Evaluation des valeurs mobilières de placement

Valeurs Mobilières de placement	Valeurs d'acquisition	Cours à la clôture	Plus-value latente	Moins-value latente
Parts Sociales Crédit Coopératif Siège	38 323	38 323	0	0
Total	38 323	38 323	0	0

4.2 Passif

4.2.1 Variation des fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du Résultat		Augmentation		Diminution ou Consommation		A la clôture
	Montant	Montant	Dont Générosité du public	Montant	Dont Générosité du public	Montant	Dont Générosité du public	
Fonds propres sans droit de reprise	3 513 335					73 232	73 232	3 440 103
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau	2 140 207	338 941						2 479 148
Excédent ou déficit de l'exercice	338 940	-338 941		428 644				428 643
Situation nette Sous-total 1	5 992 482	0		428 644	0	73 232	73 232	6 347 894
Fonds propres consommables								
Subvention d'investissement								
Provisions réglementées								
Situation nette Sous-total 2	0			0	0	0		0
TOTAL	5 992 482	0		428 644		73 232	73 232	6 347 894

4.2.2 Fonds reportés liés aux legs et donations

Comptes	Fonds	Solde 31/12/2020	Utilisation 2021	Dont Remboursement	Compte à compte 191001 à 196004 -196005	Constitution 2021	Solde 31/12/2021	Fonds plus de 2 ans	Variation 2021
191	Fonds Reportés - Legs	491 116			-491 116		0		-491 116
191	Fonds reportés Legs ou Donations	491 116	0	0		0	0	0	-491 116

4.2.3 Tableau de suivi des fonds dédiés par projets

Comptes	Fonds	Solde 31/12/2020	Compte 789XX	Dont Remboursement	Compte 689XX	Compte à compte	Solde 31/12/2021	Fonds plus de 2 ans	Variation 2021
			Utilisation 2021		Constitution 2021				
194	Fonds Dédiés Formation au National	672 388	38 000		18 400		652 788	652 788	-19 600
194	Fonds Dédiés Aide aux Aidants en IDF	253 230	17 731				235 499	118 692	-17 731
194	Fonds Dédiés autres projets de formation	26 000	21 000				5 000		-21 000
194	Fonds dédiés des Délégations	899 059	259 548		340 598		980 109	458 154	81 050
194	Fonds dédiés Subvention Exploitation	1 850 677	336 279	0	358 998		1 873 396	1 229 634	22 719
195	Fonds Dédiés Aide aux Aidants en Loire Atlantique	64 000	4 000				60 000	60 000	-4 000
195	Fonds dédiés Recherche	149 404					149 404	149 404	0
195	Fonds Dédiés Projet Justice	40 600	5 954				34 646	31 250	-5 954
195	Fonds Dédiés Formation	50 000	33 740		12 500		28 760		-21 240
195	Fonds dédiés des Délégations	14 335	9 102		3 000		8 233	2 864	-6 102
195	Fonds dédiés Contributions Financières	318 339	52 796	0	15 500		281 043	243 518	-37 296
196	Fonds Dédiés Dons Recherche-196004	63 680	50 000			2 500	16 180	16 180	-47 500
196	Fonds Dédiés Résidence Rouen-102100		10 411			73 232	62 821	62 821	62 821
196	Fonds Dédiés Leg 2017-196005		132 296			488 616	356 320	356 320	356 320
196	Fonds Dédiés des Délégations	45 386	416				44 970	44 970	-416
196	Fonds Dédiés Générosité du Public	109 066	193 123	0	0	564 348	480 291	480 291	371 225
	TOTAUX FONDS DEDES	2 278 082	582 198	0	374 498	564 348	2 634 730	1 953 443	356 648

4.2.4 Tableau des provisions pour risques et charges

NATURE DES PROVISIONS	Solde début exercice	Dotation exercice	Reprise exercice	Solde en fin exercice
Provisions pour risques				
Litiges salariaux	45 557	12 424	2 768	55 213
Provisions pour charges sur legs ou donations				
Provisions pour pensions et obligations similaires	35 649	2 311	2 305	35 655
Provisions pour restructurations				
Provisions pour impôts				
Provisions pour charges à répartir				
Autres provisions pour charges				
TOTAL	81 206	14 735	5 073	90 868
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation		14 735	5 073	
- financière				
- exceptionnelle				

4.2.5 Etat des dettes

ETAT DES DETTES	Montant brut 2021	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	143 225	143 225		
Personnel et comptes rattachés	94 799	94 799		
Dettes sociales	120 404	120 404		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéficiaires				
- T.V.A				
- Autres impôts et taxes	61 371	61 371		
Autres dettes	73 702	73 702		
Produits constatés d'avance siège	2 088 354	1 667 354	421 000	
Produits constatés d'avance délégations	1 427 170	633 970	793 200	
TOTAL GENERAL	4 009 025	2 794 825	1 214 200	

4.2.6 Détail des produits constatés d'avance

Produits Constatés d'avance	Montant brut 2021	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Siège				
- Subvention ARS IDF	365 000	365 000		
- Subvention ARS IDF -FIR	112 000	56 000	56 000	
- Subvention DGCS	37 000	37 000		
- Subvention CNSA	954 606	954 606		
- DGCS	310 000	155 000	155 000	
- Cotisations	14 548	14 548		
- L'Oréal	280 000	70 000	210 000	
- Ventes formation	15 200	15 200		
Délégations				
- Subventions ARS	1 424 490	631 290	793 200	
- Subventions autres	1 800	1 800		
- Divers	880	880		
Total	3 515 524	2 301 324	1 214 200	

5 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

5.1 Détail des financements publics

Concours Publics et Subventions Reçues 2021		
	Produits	Montants
741120	ARS IDF	56 000
741200	FDVA	10 500
741400	CNSA	842 576
741500	DGS	155 000
741510	DGCS	37 000
774170	Ministère de la Justice	15 000
741900	ARS AURA	272 724
741910	ARS IDF	365 000
Siège	Sous-Total	1 753 800
74110001	CPAM	53 870
74120001	Etat-CUI	4 824
74150001	ARS	984 996
74170001	Communes	221 077
74180001	Départements	171 894
74190001	Régions	6 428
74200001	CAF	45 456
74410001	Autres	89 004
Délégations	Sous-Total	1 577 549
	Total	3 331 349

Financements publics	Union Européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	CPAM	Autres	Total
Concours publics							0
							0
Subventions d'exploitation		2 743 620	399 399	45 456	53 870	89 004	3 331 349
							0
							0
Subventions d'investissements							0
							0
TOTAL	0	2 743 620	399 399	45 456	53 870	89 004	3 331 349

5.2 Tableau de suivi des legs, donations et assurances vie

Détail de la rubrique « legs, donations et assurances-vie » figurant au compte de résultat :

PRODUITS	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	29 924,00
Montant de la rubrique de produits "legs ou donations" définie à l'art. 213-9	255 927,00
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs et donations	
CHARGES	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs et donations.	
SOLDE DE LA RUBRIQUE	285 851,00

6 AUTRES INFORMATIONS

6.1 Contributions volontaires en nature

L'importance et la nature des contributions volontaires ont été revues en application du règlement 2018-06. Compte tenu de leur caractère significatif, elles ont été valorisées et comptabilisées.

Prestations en nature		
Diffusion gracieuse spots publicitaires (TV)	72 015 €	
Mise à disposition personnel par Orange	72 097 €	
Mise à disposition gratuite local délégations	4 240 €	
Total	148 352 €	
Personnel Bénévole	Heures	Totaux
Délégations Valorisation		
Taux Horaire = Taux moyen salaires chargés UNAFAM 2020 soit 32,20 euros Idem pour 2021		
Temps Activité valorisé au taux de 32,20 euros	274 945	8 853 239 €
Temps Transport valorisé au taux de 32,20 euros/2 soit 16,10 euros	30 929	497 965 €
Siège Valorisation heures autres que la formation		
Taux Horaire = Taux moyen salaires chargés UNAFAM 2020 soit 32,20 euros Idem pour 2021	15 972	514 310 €
Temps Activité valorisé au taux de 32,20 euros	841	13 534 €
Temps Transport valorisé au taux de 32,20 euros/2 soit 16,10		
Siège Valorisation heures formation		
Taux Horaire = 46,41 euros selon convention CNSA	1 488	69 058 €
Total Bénévolat		9 948 106 €

6.2 Effectif moyen

	Personnel Salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	14	
Employés	36	11
TOTAL	50	11

6.3 Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes portés au compte de résultat de l'exercice ont été de 16 900 € (PCG art 833-14, L 820-3 du code de commerce), dont

- 16 900 € au titre de la mission légale de contrôle des comptes
- 0 € au titre des Services autres que la certification des comptes (SACC)

6.4 Information sur les rémunérations des dirigeants

➤ Rémunération des 3 plus hauts cadres dirigeants salariés ou bénévoles

Conformément à l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, la rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants sont bénévoles et ne perçoivent aucune rémunération. De même, ils ne bénéficient d'aucun avantage en nature.

7 INFORMATIONS SPÉCIFIQUES RELATIVES AUX ENTITÉS FAISANT APPEL PUBLIC À LA GÉNÉROSITÉ

7.1 Compte de résultat par origine et destination

	Exercice 2021		Exercice 2020	
	Total	Dont générosité publique	Total	Dont générosité publique
A-Produits et charges par origine et destination				
Produits par Origine				
1-Produits liés à la générosité du public				
1-1 Cotisations sans contrepartie	1 048 982,00	1 048 982,00	999 534,00	999 534,00
1-2 Dons legs et mécénat				
<i>Dons manuels</i>	257 319,66	257 319,66	222 696,58	222 696,58
<i>Legs donations et assurances vie</i>	285 850,24	285 850,24	647 940,18	647 910,18
<i>Mécénat</i>	95 000,00	95 000,00	63 000,00	63 000,00
1-3 Autres produits liés générosité publique	165 005,00	165 005,00	120 740,00	120 740,00
2-Produits non liés générosité publique				
2-1 Cotisations avec contrepartie				
2-2 Parainage des entreprises				
2-3 Contributions financières sans contrepartie				
2-4 Autres produits non générosité publique	626 800,65		437 940,50	
3-Subventions et autres concours publics	3 331 349,09		2 941 644,17	
4- Reprises sur provisions et dépréciations	5 073,27	0,00	16 783,04	
5-Utilisations des fonds dédiés antérieurs	582 197,42	193 122,50	517 403,51	10 000,00
Total	6 397 577,33	2 045 279,40	5 967 681,98	2 063 880,76
Charges par destination				
1-Missions Sociales				
1-1 Réalisées en France				
<i>-Actions réalisées par l'organisme</i>	4 622 145,60	1 554 937,94	3 755 374,32	1 494 806,90
<i>-Versement à un organisme central ou autres</i>	62 571,08	50 411,08	191 700,00	191 700,00
1-2 Réalisées à l'étranger				
<i>-Actions réalisées par l'organisme</i>				
<i>-Versement à un organisme central ou autres</i>				
2-Frais recherche de fonds				
<i>2-1 Frais d'appel générosité publique</i>	172 416,04	172 416,04	200 842,94	200 842,94
<i>2-2 Frais de recherche d'autres ressources</i>				
3- Frais de fonctionnement	722 567,94	267 514,34	657 912,41	156 106,47
4-Dotations aux provisions et dépréciations	14 735,19	0,00	5 970,18	
5-Impôts sur les bénéfices				
6-Reports en fonds dédiés de l'Exercice	374 497,82	0,00	816 942,16	415,44
Total	5 968 933,67	2 045 279,40	5 628 742,01	2 043 871,75
Excédent ou Déficit	428 643,66	0,00	338 939,97	20 009,01
B-Contributions Volontaires en nature				
Produits par Origine				
1-Contributions volontaires liées à la générosité du public				
Bénévolat	9 948 106,00	9 948 106,00	9 583 302,00	9 583 302,00
Prestations en nature				
Don en nature				
2-Contributions volontaires non liées à la générosité du public	144 112,00		112 891,00	
3-Concours publics en nature				
Prestations en nature	4 240,00		2 793,00	
Dons en nature				
Total	10 096 458,00	9 948 106,00	9 698 986,00	9 583 302,00
Charges par destination				
1-Contributions volontaires aux missions sociales				
Réalisées en France	10 096 458,00	9 948 106,00	9 698 986,00	9 583 302,00
Réalisées à l'étranger				
2-Contributions volontaires à la recherche de fonds				
3-Contributions volontaires au fonctionnement				
Total	10 096 458,00	9 948 106,00	9 698 986,00	9 583 302,00
Excédent ou Déficit	0,00	0,00	0,00	0,00

Annexe du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public et du CROD

1. Missions sociales financées par les ressources collectées auprès du public

Depuis sa création, l'Unafam concentre son action au profit des proches de personnes vivant avec des troubles psychiques sévères, essentiellement des personnes atteintes de schizophrénies, de troubles bipolaires, des dépressions sévères, de psychoses graves et de troubles obsessionnels compulsifs.

L'Unafam poursuit son objectif par le biais de ses missions sociales qui se déclinent en axes et actions :

- Axe 1 : Soutien des familles par l'écoute, l'accueil et l'information
- Axe 2 : Soutien des familles par la formation et l'entraide
- Axe 3 : Déstigmatisation et défense des intérêts communs
- Axe 4 : Recherche et Innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement.

2. Règles d'affectation ou de répartition des coûts aux différentes rubriques d'emplois

En cours d'année tous les coûts directs sont affectés à chaque mission par le biais d'une comptabilité analytique.

A la clôture de l'exercice la part des charges salariales est affectée à chaque mission sociale selon le temps passé par chaque salarié sur les différentes missions.

A ces frais directs sont ajoutés des frais indirects (Electricité –Téléphone-Nettoyage...) répartis sur la base du pourcentage de la masse salariale de chaque mission.

3. Ressources collectées auprès du public

Les ressources collectées auprès du public se répartissent de la façon suivante :

Cotisations	1 048 982,00 €	51,29%
Dons manuels	257 320,00 €	12,58%
Legs	255 927,00 €	12,51%
Assurances Vie	29 924,00 €	1,46%
Abandon de frais	165 005,00 €	8,07%
Mécénat	95 000,00 €	4,64%
Fonds Dédiés	193 122,00 €	9,44%
Total	2 045 280,00 €	100,00%

4. Modalités de répartition du financement des emplois entre les ressources collectées auprès du public et les autres produits.

Toutes les subventions reçues et produits autres que la générosité du public sont affectés aux missions pour lesquels ils ont été versés. Quand ces produits ne suffisent pas à couvrir les frais de ces missions les ressources collectées auprès du public viennent combler ce déficit.

5. Nature et quantité des ressources en nature de l'organisme.

Prestations en nature	
Diffusion gracieuse spots publicitaires (TV)	72 015 €
Mise à disposition personnel par Orange	72 097 €
Mise à disposition gratuite local délégations	4 240 €
Total	148 352 €